



10^{ème} congrès de l'ADERSE

**Association pour le Développement et l'Enseignement de la Responsabilité
Sociale des Entreprises**

Brest – 28 et 29 mars 2013

**Organisé par l'ESC Bretagne Brest et l'IAE de Bretagne Occidentale
(Brest), sous la direction scientifique du laboratoire ICI (Information,
Coordination, Incitations – EA 2652)**

APPEL A COMMUNICATION



Le cadre du congrès

L'ADERSE est une association scientifique fondée en 2002 par François Lépineux (INSEAD), Arnaud Pellissier-Tanon (Paris I) et Yvon Pesqueux (CNAM).

Pour sa 10^e édition, le congrès de l'ADERSE se tiendra en Bretagne. Ce lieu donnera l'opportunité aux congressistes de ressentir l'identité historique, culturelle, sociale et environnementale de la Bretagne. Evoquer la RSE en territoire breton a donc du sens. La ville de Brest accueillera le congrès de l'ADERSE. Brest, ville ouverte sur la mer et le monde, a toujours été un lieu propice aux échanges et au partage. Située au bord d'une des plus vastes rades d'Europe, la ville offre de nombreux attraits touristiques, à l'exemple de grands sites maritimes dont l'archipel de Molène-Ouessant labellisé par l'UNESCO "Réserve de la biosphère".

En Bretagne, à Brest, ce 10^e congrès de l'ADERSE sera donc l'occasion de rencontres et d'échanges fructueux entre chercheurs et praticiens, mais aussi un temps de plaisir, de découverte et de renforcement des liens amicaux entre les membres de notre communauté.

Objet scientifique et thème spécifique au 10^e congrès de l'ADERSE

Le congrès de l'ADERSE entend interroger les politiques de RSE et de développement durable face à la multiplicité des organisations et des territoires dans lesquels elles ont l'occasion de s'exprimer. Sont donc particulièrement encouragées les contributions permettant de souligner **les contraintes et les opportunités offertes par la diversité des organisations et des territoires dans lesquels la RSE et le développement durable sont susceptibles de se développer.**

La tendance universaliste de la RSE, soulignée par la définition de l'ISO 26000 et son cadre d'application censé être adapté à toute organisation, se confronte à la multiplicité des territoires, des secteurs d'activités et des formes d'organisation. Celles-ci peuvent être grandes ou petites, d'envergure locale, nationale ou internationale, à vocation marchande ou non marchande. Dans chacun des cas, les spécificités de l'organisation rendent particulières la compréhension, la diffusion et l'application de la responsabilité sociale.

Parmi la diversité des organisations et des territoires, un regard particulier sera porté lors de ce congrès sur les PME. Si la sensibilité sociale et environnementale des PME et de leurs

dirigeants a souvent été soulignée, les spécificités de ce type d'organisation ont également été mises en valeur pour expliquer le manque de politique organisée de responsabilité sociétale.

Le thème central du congrès est le suivant :

RSE et PME

- Les questions d'entrepreneuriat, de culture d'entreprise, de leadership, de proximité de territoire et de relations aux parties prenantes pourront par exemple être abordées dans le cadre de ce thème.
- Les rôles des dirigeants, mais également des pouvoirs publics, des consommateurs ou des donneurs d'ordre pourront également être interrogés.
- Le poids ou l'influence des normes, les particularités des systèmes d'information et d'échange sont sujets d'intérêt.

Il importe que la recherche scientifique nourrisse et participe à la réflexion orientée vers l'identification des possibilités de délimitation, d'application et d'opérationnalisation d'une responsabilité sociétale confrontée à la complexité des champs d'application. Pour cela, des travaux issus des différents domaines des sciences de gestion (finance, comptabilité, ressources humaines, stratégie, marketing...) sont attendus. Des contributions issues d'autres disciplines telles que l'économie, le droit ou la sociologie présentent également un intérêt certain. Il s'agit en effet d'aborder diverses facettes de la RSE au sein de différentes organisations afin d'en percevoir la multiplicité des leviers managériaux.

Conçu comme un lieu d'échanges, le 10^e congrès de l'ADERSE à Brest est ouvert aux représentants des entreprises et organisations publiques, aux enseignants-chercheurs (gestionnaires, économistes, sociologues, juristes...) et plus largement à l'ensemble des parties prenantes. Des conférences, tables rondes et ateliers permettront d'exprimer des points de vue académiques comme opérationnels.

Processus de soumission et d'évaluation

Les propositions de communication doivent être adressées **uniquement par courrier électronique** à l'adresse suivante : congresaderse2013@escbb.com

Le fichier envoyé doit être nommé comme suit : initiale(s) du prénom et nom complet de l'auteur ou du premier auteur en cas de travail collectif. Par exemple, pour Jean-Pierre Papin, il s'agirait du fichier jppapin.doc (avec un numéro en cas de soumissions multiples).

Pour plus d'informations :

<http://www.esc-bretagne-brest.com/congresaderse2013>

<http://www.aderse.org>

Les communications seront soumises à une évaluation selon une procédure dite « en double aveugle » par deux relecteurs. Les décisions du comité pourront prendre deux formes : acceptation (le plus souvent sous réserve de prise en compte des remarques des évaluateurs) ou rejet.

Les communications ne respectant pas les normes de présentation pourront se voir directement rejetées par le comité scientifique du congrès.

Les meilleures communications du congrès seront proposées pour évaluation à **cinq revues scientifiques** :

- ❖ Revue Recherches en sciences de Gestion - Management Sciences - Ciencias de Gestión (CNRS 4 ; FNEGE 4)
- ❖ Revue de l'Organisation Responsable (ROR) (CNRS 4 ; FNEGE 4)
- ❖ Resaddresser International (revue émergente au classement FNEGE)
- ❖ Management et Sciences Sociales
- ❖ Revue Internationale de Psychosociologie et de Gestion des Comportements Organisationnels

Seront également décernés **deux prix** lors de ce 10^e congrès :

- Prix de la meilleure communication (Prix Emerald) qui sera publiée dans « *Society and Business Review* »

- Prix **ADERSE-FNEGE** de la meilleure thèse de doctorat soutenue en France en 2012 dans le domaine de la RSE ou du DD.

Instructions aux auteurs

Afin d'assurer une bonne représentativité des auteurs dans le cadre de la pluridisciplinarité de la RSE, il est demandé aux auteurs de limiter leurs propositions de communication à deux (communications signées par un ou plusieurs auteurs).

Normes de présentation

Les communications peuvent être soumises en français, en anglais ou en espagnol.

Elles seront rédigées sous format Word/PC 2007 uniquement (pas de pdf), en Times New Roman 12, sur format A4, avec numérotation des pages, des marges de 2,5 cm et un interlignage de 1,5.

Les communications doivent comprendre 35.000 signes maximum (espaces compris), soit 20 pages maximum, notes, graphiques, tableaux, annexes et bibliographie comprises. Ne sont pas comptabilisées les deux pages de garde.

Tous les tableaux et figures doivent être insérés dans le texte et numérotés.

Les titres et sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

Titre principal : centré, gras, Times New Roman 16

1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 14

1.1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 12

1.1.1. Justifié, Italiques, Minuscules, Times New Roman 12

Les pages seront numérotées en bas à droite sous le format 1, 2, 3,... à compter de la page 2.

Les notes seront en bas de page.

Hauts et bas de page sont proscrits.

La 1^{ère} page de garde contient le titre de la communication, le nom du (ou des) auteur(s) avec leur fonction et le nom de leur institution, les remerciements éventuels ainsi que les coordonnées complètes de l'auteur ou des auteurs principaux (adresse postale, téléphone, courriel).

La 2^e page de garde contient le titre de la communication en français et en anglais, un résumé de 100 mots maximum en français et en anglais et les mots clefs (5 au maximum).

Citations et bibliographie

Les citations d'auteurs dans le corps du texte sont du type (Daucé et Rieunier, 2002, p. 55).

En dernière page de la communication figureront les références bibliographiques (et non une bibliographie supplémentaire) et seront du type :

LEE M.D.P., (2008), "A review of the theories of corporate social responsibility: Its evolutionary path and the road ahead", *International Journal of Management Reviews*, Vol.10, N°1, pp. 53-73.

SENGE P.M., (1992), *The Fifth Discipline – The Art and Practice of The Learning Organization*, London, Century Business.

Calendrier

Envoi des propositions de communication (texte complet) pour évaluation par le comité scientifique congresaderse2013@escbb.com	12 novembre 2012
Réponse du comité scientifique pour acceptation	15 janvier 2013
Envoi des communications avec les modifications demandées congresaderse2013@escbb.com	8 février 2013
10 ^{ème} congrès de l'ADERSE	28 et 29 mars 2013

Par respect pour les évaluateurs et les organisateurs du congrès, les dates d'envoi des propositions et des communications sont impératives, et sont à respecter.

Frais et modalités d'inscription

Les tarifs sont valables pour toute inscription au congrès **avant le 28/02/2013**, inclus.

Toutes les catégories sont **majorées de 50 €** pour une **inscription après le mois de février 2013**.

Catégorie d'inscription	Tarif*
Tarifification normale	300 €
Membres (cotisation à jour) ADERSE	250 €
Etudiants (joindre impérativement la carte d'étudiant) membres de l'Aderse	175 €
Etudiants non membres de l'Aderse	225 €

* : Une majoration de ces tarifs de 50 € est prévue pour toute inscription à partir du 01/03/2013.

Présentation du comité scientifique :

Le comité scientifique du Congrès est composé d'un comité scientifique "local", de l'ensemble des membres du comité scientifique permanent de l'ADERSE et d'évaluateurs membres de l'ADERSE.

Membres du comité scientifique local :

- Abdelwahab AÏT RAZOUK (Professeur associé, ESC Brest)
- Christian CADIOU (Professeur des Universités, IAE de Bretagne Occidentale)
- Patrick GABRIEL, Président du CS (Professeur des Universités, IAE de Bretagne Occidentale)
- Guran BRANELLEC (Professeur associé, ESC Brest)
- Marine LE GALL-ELY (Professeur des Universités, Université de Bretagne Sud)
- Jean MOUSSAVOU (Professeur associé, ESC Brest)
- Robert PATUREL (Professeur des Universités, IAE de Bretagne Occidentale)
- Jean-Michel QUENTIER (Professeur associé, ESC Brest)
- Bertrand URIEN (Professeur des Universités, IAE de Bretagne Occidentale)

Comité scientifique permanent de l'ADERSE

- 1 - ALBOUY Michel, Professeur des Universités – IAE de Grenoble
- 2 - BARET Pierre, Professeur associé – ESC La Rochelle
- 3 - BARTH Isabelle, Professeur des Universités – EM Strasbourg et CESAG
- 4 - BARTHE Nicole, Professeur des Universités et ancienne présidente de l'ADERSE – Nice
Sophia Antipolis
- 5 - BATSCH Laurent, Professeur des Universités – Président de l'Université Paris IX
Dauphine
- 6 - BONNET Marc, Professeur des Universités – IAE Lyon, Université Jean Moulin ;
Directeur adjoint de l'ISEOR ; Past-Président de l'AGRH
- 7 - CASTELNAU Philippe, Enseignant-Chercheur – Institut National des Télécom
- 8 - CUEVAS Fernando, Professeur – ESC Pau
- 9 - DUBOIS Pierre-Louis, Professeur – Université de Montpellier II ; Délégué Général de la
FNEGE

- 10 - DUYCK Jean-Yves, Professeur des Universités – La Rochelle
- 11 - ECOTO François, Enseignant - Chercheur – IAE Lyon III
- 12 - GUILLON Bernard, Maître de Conférences HDR et responsable du colloque sur le risque Oriane – IUT Bayonne – Université de Pau et des Pays de l'Adour
- 13 - HARTMAN Laura, Special Assistant to the University President for Haiti Initiatives, Vincent de Paul Professor of Business Ethics, Dept. of Management, et Director of Research, Institute for Business & Professional Ethics (USA)
- 14 - KIANVU Tamo, Professeur des Universités – Recteur de l'Université d'Angola
- 15- LAMARQUE Eric, Professeur des Universités – Bordeaux IV
- 16 - LEBRATY Jean-Fabrice, Professeur des Universités – IAE Lyon, Université Jean Moulin
- 17 - LÉPINEUX François, Professeur et Directeur du Centre pour l'Entreprise Responsable – ESC Rennes School of Business ; Premier président de l'ADERSE
- 18 - LOUART Pierre, Professeur des Universités – Directeur de l'IAE de Lille ; Président du Réseau des IAE
- 19 - MARCO Luc, Professeur des Universités – Université Paris XIII
- 20 - NEKKA Hadj, Maître de Conférences – IUT Angers
- 21 - PELLISSIER-TANON Arnaud, Maître de Conférences – Université Paris I Panthéon Sorbonne
- 22 - PERETTI Jean-Marie, Professeur des Universités – Université de Corse et professeur à l'ESSEC ; Président de l'IAS ; Président du Comité Scientifique de l'ADERSE
- 23 - PESQUEUX Yvon, Professeur des Universités – Chaire de Développement des Systèmes d'Organisation – CNAM Paris
- 24 - PLANE Jean-Michel, Professeur des Universités – Université Montpellier III
- 25 - ROLLAND Blandine, Maître de Conférences HDR – Université Jean Moulin Lyon III, Présidente Adjointe du Comité Scientifique de l'ADERSE
- 26 - ROSÉ Jean-Jacques, Sociologue – Chercheur, Centre Norbert Elias – EHESS – CNRS
- 27 - SAVALL Henri, Professeur Emérite des Universités – Lyon III ; Président Fondateur de l'ISEOR
- 28 - TRINQUECOSTE Jean-François, Professeur des Universités – Bordeaux IV
- 29 - YANAT Zahir, Professeur HDR – Bordeaux Ecole de Management
- 30 - ZARDET Véronique, Professeur des Universités et présidente de l'ADERSE – IAE Lyon ; Directrice de l'ISEOR